

HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Comité sur les activités de formation pour les
employeurs**

**Rapport de la 38^e réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs
– À distance, 14 octobre 2020**

Membres présents:

Harry Kyriazis (Vice-président employeur du Conseil du Centre)
Farooq Ahmed (membre du groupe des employeurs)
Adnan Abu Al Ragheb (membre du groupe des employeurs)
Hamidou Diop (membre du groupe des employeurs)
Penny Liu (membre du groupe des employeurs)
El-Mafhoud Megateli (membre du groupe des employeurs)
Guido Ricci (membre suppléant du groupe des employeurs)

Akustina Morni (Secrétaire du groupe des employeurs)
María Paz Anzorreguy (OIE, Directrice de la coordination avec l'OIT)

Deborah France-Massin (Directrice d'ACT/EMP-Genève)
Rafael Gijón von Klein (Directeur adjoint d'ACT/EMP-Genève)
Roberto Villamil (Conseiller principal, ACT/EMP-Genève)

Yanguo Liu (Directeur du Centre de Turin)
Andreas Klemmer (Directeur de la formation du Centre de Turin)

Jorge Illingworth (Secrétaire du Comité sur les activités de formation pour les employeurs)

Observateurs:

Jeanne Schmitt (ACT/EMP-Turin)
Paolo Salvai (ACT/EMP-Turin)
Sandro Pettineo (ACT/EMP-Turin)
Barbara Maino (ACT/EMP-Turin)
Rachida Zingara (ACT/EMP-Turin)
Irene Panizzolo (ACT/EMP-Turin)
Cecilia Fabbro (ACT/EMP-Turin)
Francesca Gaglia (ACT/EMP-Turin)

Conclusions du groupe des employeurs et rapport sur la discussion avec la Direction du Centre

1. Le Chef du programme ACT/EMP, M. Illingworth, a présenté au Comité le rapport sur les activités de 2019. Le document contient ce qui suit:
 - un rapport détaillé sur les organisations d'employeurs et d'entreprises touchées par les activités et services du Programme, ainsi qu'une ventilation par région pour les participants et les activités de formation dispensées;
 - une mise à jour du portefeuille d'activités et de services, présentant notamment les nouveaux produits de formation développés en 2019;
 - les résultats, les données sur les participants et la qualité globale des activités de formation;
 - la performance financière du Programme en 2019 et la situation mise à jour pour 2020;
 - les résultats de l'évaluation de l'impact du programme de formation pour les employeurs;
 - une mise à jour sur l'exécution du programme en 2020 et perspectives pour 2021.

Le Comité prend note du rapport et félicite M. Illingworth et son équipe pour l'excellent travail accompli tout au long de l'exercice biennal passé. Il salue les notes élevées obtenues par le Programme en ce qui concerne la qualité des activités de formation ainsi que l'impact impressionnant qu'il a eu dans le renforcement et le développement des capacités des organisations d'employeurs et d'entreprises et de leur personnel. Il souligne également l'excellente performance du programme ACT/EMP-Turin cette année, si critique pour le Centre. Il se félicite de la grande capacité de l'équipe de s'adapter à la nouvelle demande de formation en ligne. Le Comité apprécie les efforts considérables et l'engagement extraordinaire du Programme au cours de cette année 2020 très difficile.

Le rapport du Comité sur les activités de formation pour les employeurs est approuvé à l'unanimité.

2. Les membres du Comité prennent note du peu de progrès réalisés sur les questions qui restaient en suspens avec l'administration du Centre depuis la réunion du Comité de l'an dernier, et conviennent de demander au Directeur du Centre de reprendre les discussions. Ces questions sont les suivantes:
 - mandats d'ACTRAV et d'ACTEMP, dans l'esprit du document IGDS 536 du BIT;
 - acceptation des révisions du manuel du cours sur les normes internationales du travail pour les juges, juristes et professeurs de droit adoptés par le groupe d'assurance qualité du Centre;
 - modification de la politique actuelle afin de permettre le report des fonds captifs inutilisés de la première à la deuxième année du même exercice biennal.
3. Le Directeur du Centre, M. Liu, et le Directeur de la formation, M. Klemmer, félicitent M. Illingworth et son équipe pour les résultats de 2019 et pour la réaction et la performance extraordinaires et rapides du programme ACT/EMP en 2020. Le Programme a démontré qu'il était prêt à relever le défi qui lui a été imposé cette année, et sa réponse a été admirable.

-
4. Le Directeur de la formation indique que les questions en suspens, pour lesquelles un suivi avait été décidé en 2019, n'ont pas été traités comme il se devait en raison de l'urgence de la situation vécue par le Centre. Il s'engage toutefois à reprendre l'initiative, en espérant avoir des résultats à rapporter très bientôt.

 5. En ce qui concerne l'avenir du Centre, le groupe convient que le cadre du Comité n'est pas l'endroit idéal pour ces discussions et qu'il ne possède pas suffisamment d'informations pour débattre de cette question de manière responsable. Par conséquent, les membres demandent à M. Kyriazis de convoquer une réunion supplémentaire pour la semaine à venir (avant la réunion du Groupe qui aura lieu le lundi 26 octobre). À cette fin, les membres demandent au Secrétariat de l'OIE de préparer un document avec les renseignements nécessaires pour prendre position sur cette question et, éventuellement, de faire des progrès vers la création d'une nouvelle stratégie pour le Centre en coopération avec les autres mandants.